La Région Grand Est
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

COMMUNIQUE DE PRESSE
3 novembre 2026

Lycées : les Régions ont besoin de moyens d'agir, pas de palmarès statistiques

La consultation Agora a donné aux lycéens l'occasion de faire entendre leurs préoccupations. Ces alertes doivent être prises au sérieux. Mais **le classement des 200 lycées, fondé sur le nombre de contributions et diffusé hier soir par le ministère de l'Éducation nationale, ne mesure à lui seul ni la gravité des difficultés ni l'urgence des travaux.** Sans données sur le nombre de répondants et les effectifs de chaque établissement, **ce comptage ne peut tenir lieu de diagnostic.**

La méthode serait tout aussi fragile si elle était appliquée aux compétences de l'État, qui ont également fait l'objet de contributions lycéennes. Un classement des lycées selon les signalements concernant les postes non pourvus, les remplacements d'enseignants absents, *Parcoursup*, le contrôle continu ou les emplois du temps incohérents ferait sans doute beaucoup parler et n'a, par conséquent, pas été diffusé. Il ne suffirait pas évidemment pas à évaluer fidèlement l'action de l'Éducation nationale. Dès lors, la même prudence s'impose lorsqu'il s'agit du bâti régional.

Dans le Grand Est, 16 lycées figurent dans la liste nationale des 200 lycées prioritaires. La Région examinera ces signalements, comme ceux qui concernent ses 216 autres établissements, à la lumière des diagnostics techniques et des besoins qui leur sont propres. Elle agit déjà avec méthode et dans la durée : **les crédits d'investissement consacrés aux lycées sont passés de 153 millions d'euros en 2016 à 248,6 millions en 2026, soit une hausse de 62,5 %.**

Pour accélérer les travaux, l'État devrait plutôt donner aux Régions les moyens d'agir : maintenir le niveau du FCTVA dans le projet de loi de finances pour 2027, consolider un Fonds vert ambitieux, lever les obstacles réglementaires qui retardent les chantiers et faire évoluer les règles d'imputation comptable pour que les travaux d'amélioration et d'entretien lourd du patrimoine scolaire puissent relever de l'investissement.

Cette ambition doit aussi mobiliser l'épargne des Français au service de leurs lycées. La Région appelle à relever le plafond de dépôt du Livret A pour renforcer les ressources permettant la mobilisation effective, par la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et Consignations, des 4 milliards d'euros annoncés pour accompagner les investissements. Orienter l'épargne vers l'amélioration du patrimoine scolaire permettrait d'engager une dynamique positive, associant l'État, les Régions et les citoyens au service de meilleures conditions d'étude.

Des solutions partenariales produiront davantage de résultats que des mises à l'index fondées sur des comptages incomplets.

« *La qualité d'un lycée se mesure aux conditions d'étude qu'il offre chaque jour aux jeunes. Notre responsabilité collective est de transformer leurs attentes en améliorations concrètes. Les Régions prennent leur part et continueront de le faire. À l'État de leur donner les moyens durables d'agir et de lever les obstacles qui freinent les travaux. C'est autour de cette ambition pour notre jeunesse que nous devons unir nos efforts* », déclare Franck Leroy, président de la Région Grand Est.

Contact presse
Sandra Rupp-Lang
Sandra.rupp-lang@grandest.fr / 06.49.77.96.55